



L'éducation coopérative : « mouvement » entre l'idéal et la pratique de la coopération au XXI^e siècle¹

On a dit justement que la coopération est un mouvement économique qui se sert de l'éducation. Mais on peut tout aussi bien retourner la proposition et dire que la coopération est un mouvement éducatif qui se sert de l'action économique (W. P. Watkins).

De la société civile actuelle s'élève de plus en plus un argumentaire articulé qui dénonce l'emprise de la culture dominante sur nos vies. Des penseurs et des chercheurs de toutes disciplines reconnaissent les effets néfastes et parfois pervers d'une consommation débridée et d'une spéculation mal contrôlée. Ils évoquent plus explicitement l'influence marquée de ce modèle sur nos façons de faire et même nos façons de concevoir le monde et l'Homme. Le paradigme² social dominant actuel, identifié globalement comme étant de type néolibéral, montre depuis un certain nombre d'années qu'il engendre une forme de passivité citoyenne au point de rendre caduque la mise en œuvre de normes qui respectent à la fois l'autonomie des individus et la justice sociale, de même que la responsabilité sociale des citoyens dans un environnement aux ressources naturelles dont nous découvrons l'appauvrissement et les limites.

Si nous supposons que le paradigme social actuel est avant tout économiste, utilitariste et instrumentaliste, qu'il propose une conception matérialiste et individualiste de l'être humain, qu'il détermine les valeurs et qu'il conditionne la pensée, n'est-il pas urgent de

¹ Dans le présent texte, le recours au masculin a pour but d'alléger le texte et désigne sans discrimination les personnes des deux sexes.

² Par paradigme, nous entendons un modèle rationnel, un cadre structuré d'une compréhension de l'être humain et du monde qui sert à penser et à agir à partir d'un ensemble de règles et de normes données s'exprimant en finalités existentielles particulières.



le confronter à d'autres modèles? La situation actuelle place les cultures humaines devant une impasse sociale et normative qu'il est pressant de comprendre et de résoudre. Comment se libérer du cadre restreignant dans lequel bon nombre de sociétés modernes semblent se retrouver?

La littérature et l'histoire recommandent l'éducation, expérience définie comme l'ensemble des processus et des procédés qui permet à toute personne d'accéder progressivement à sa culture et à la culture humaine par le discernement et l'autonomie. L'éducation est le chemin qui amène à une éventuelle prise en charge des personnes, des organisations et des sociétés tout en les questionnant. Elle demeure une clé nécessaire qui ouvre des voûtes alternatives éthiques toujours indispensables. La formation et l'éducation sont donc des outils qui permettent l'adaptation citoyenne et culturelle (*Educare*) et provoquent la transformation (*Educere*) de l'être humain en tenant compte de sa continuité historique. S'exprime modestement ainsi, sous l'angle éducatif, la richesse de la philosophie de la complexité³. Maintenant, qu'en est-il de la coopération? Qu'en est-il de l'éducation coopérative?

Depuis le début de ce « mouvement⁴ » (19^e siècle), l'éducation a toujours occupé une place prépondérante. Elle est même considérée comme l'un de ses principes. Ainsi, l'éducation n'est pas seulement présentée comme une condition préalable à l'action coopérative, mais comme sa condition essentiellement constituante et permanente pour libérer la conscience et ouvrir à la transformation du monde par les gens eux-mêmes aux prises avec des paradigmes sociaux parfois réducteurs d'humanité.⁵

³ De nombreux auteurs abordent le thème de la complexité, thème porteur, s'il en est un, en ce début de 21^e siècle. Pensons à Edgar Morin, Jean-Louis Lemoigne, Fritjof Capra et bien d'autres.

⁴ D'un point de vue sociologique, nous définissons le mouvement comme une activité à caractère politique et culturel que se donne un groupe de personnes qui aspirent à un changement social important. Ces antonymes sont : immobilité, arrêt, inaction, pause, paralysie, etc.

⁵ Le cinquième principe coopératif fait explicitement référence à l'éducation, à la formation et à l'information. La coopérative exige de cibler les préoccupations éducatives non seulement sur des outils formatifs de gestion, mais aussi sur une réflexion d'ordre plus philosophique (anthropologique, éthique et



Paul Lambert affirmait en 1964 que : « (...) le mouvement coopératif, dès ses origines, aspire à une transformation totale du monde et de l'homme. Ce sont des préoccupations morales qui animent ces initiateurs; ils voient tous dans la coopération bien autre chose que la solution d'un problème momentané et partiel; ils y voient une formule capable de rénover l'ensemble du système économique et social et d'élever les hommes jusqu'à un comportement moral fait de noblesse et de désintéressement. »⁶

Le coopératisme, qui positionne la personne au cœur de tout projet, possède donc un potentiel créatif majeur de par sa forme démocratique et collective. Les membres-citoyens peuvent ainsi contribuer quotidiennement au façonnement d'un projet de société différent parce que la coopération, c'est d'abord et avant tout une humanité en mouvement, en lien elle-même avec les mouvements des cultures.⁷ La face cachée de cet humanisme méconnu du coopératisme devient ainsi une de ses grandes forces, un de ses devoirs d'humanité. Avantage, il va s'en dire, qui doit être appris et libéré par l'éducation coopérative.⁸

L'éducation à la coopération est donc l'instrument humain par excellence qui permet aux citoyens, à l'intérieur même du processus formatif, de mieux comprendre la coopération tout en l'expérimentant. Par un procédé pédagogique et une maïeutique renouvelée, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être essentiels se transmettent aux membres et aux gestionnaires tout en suscitant chez eux des actions éthiques d'autonomie, une meilleure prise en charge expérientielle comme sujet moral et un accès vital à la créativité

téléologique), qui soutient et donne sens à toute l'organisation. Il ne fait aucun doute que l'éducation coopérative va bien au-delà d'une simple formation technique de gestionnaires. Penser l'éducation coopérative, c'est comprendre qu'il faut au préalable conscientiser et transformer la personne tout en la formant techniquement.

⁶ Paul Lambert, *La doctrine coopérative*, 3^e éd, Propagateurs de la coopération, Bruxelles, 1964, p. 41.

⁷ Juan José Rojas Herrera *et al.*, *El paradigma cooperativo en la encrucijada del siglo XXI*, Sherbrooke, IRECUS- Université de Sherbrooke, 2007, p. 98-103.

⁸ Alicia Kaplan De Drimer et Bernardo Drimer, *Las cooperativas: fundamentos-historia-doctrina*, Buenos Aires, Intercoop, 1973, p. 32-39.



personnelle et collective. Par l'éducation, outre le transfert de connaissances et de valeurs, doit aussi s'éveiller une émancipation personnelle, une libération intérieure, une humanisation par l'ouverture à l'autre. Voilà l'émergence d'une richesse nécessaire pour les organisations et les nations. C'est par ce processus et cette méthode que se crée la véritable valeur, parce qu'elle est foncièrement humaine et sociale avant d'être strictement économique.

En bref, l'éducation coopérative (citoyenne pourrions-nous même proposer⁹) élève la personne par la découverte (et la redécouverte) de ses propres possibilités dans le but de participer démocratiquement à la construction collective et responsable d'un univers politique plus humain et plus convivial chargé de sens et de changement.

Si la finalité du modèle dominant actuel se préoccupe davantage de la facette économique à court terme, la coopération promeut, à long terme, le développement de la personne et de son milieu au moyen d'une gestion différenciée. Ainsi, la coopération, de par sa structure démocratique, ouvre au développement de la conscience personnelle et collective, qui est cette disposition permanente à mettre en œuvre une recherche socratique commune de solutions aux problèmes du monde vécus intrinsèquement par le « monde ». Du terrain doivent émerger des solutions répondant aux problématiques qui affectent un ensemble d'individus. Une telle démarche de codéveloppement est hautement éducative. C'est par la participation essentielle de toute la personne (avec les autres) que se manifestent les idées et les talents pour la construction d'un monde renouvelé un peu plus unifié dans la diversité. Ainsi, nous pouvons même soumettre l'hypothèse que, sans coopération véritable, point de développement durable! En ce sens, la coopération, comme méthode, est anti-dogmatique dans sa forme.

⁹ Si l'éducation coopérative est surtout coopérative parce que démocratique, l'éducation à la coopération n'est-elle pas aussi finalement éducation à la citoyenneté?



Ce processus de conscientisation, d'appropriation et de libération est la traduction du respect de la personne se préoccupant de l'humanité de chacun des membres par le développement des qualités personnelles, des facultés d'expression et d'esprit critique et délibératif amenant les hommes et les femmes vers une meilleure prise en charge personnelle et collective d'eux-mêmes à l'intérieur d'un environnement qui est le leur et auquel ils contribuent à bâtir tout en le protégeant.¹⁰

Si nous souhaitons que le « mouvement » coopératif continue activement de participer à l'édification d'une meilleure humanité, plus consciente et plus juste, il doit permettre aux gens, aux membres eux-mêmes, de découvrir de nouvelles voies (et voix), notamment pour répondre aux besoins qui les assaillent comme personne et comme collectivité. La coopération, ce « doux géant » qui sommeille, est donc un « réservoir » d'idées à émettre et à débattre; c'est un potentiel de talents humains culturalisés à débloquer pour le bien des collectivités diversifiées. Ainsi, il pourra résister aux vents dominants et contraires teintés d'idéologies souvent réductionnistes, parfois dévastatrices, qui cherchent à affaiblir l'humanité elle-même, diminuant la personne à un simple moyen économique efficace. Cette libération d'humanité est d'une grande nécessité aujourd'hui. Le paradigme coopératif le permet, voire même l'exige.

Ainsi se caractérise la coopérative comme étant une « entreprise » collective qui améliore le mieux-être des citoyens, dont leur responsabilité est d'utiliser raisonnablement ce type d'organisation afin de la transférer meilleure pour les générations futures. C'est un levier permanent de l'essor de la personne et de la communauté pour une construction sociale plus conviviale et équilibrée à l'intérieur d'un environnement local particulier. C'est aussi une école de formation humaine, un lieu d'apprentissage de la démocratie, une

¹⁰ Frédéric Jésus, *Co-éduquer : pour un développement social durable*, Paris, Dunod, 2004, p. 71-79.

association de personnes conscientisées aux problèmes éthiques et environnementaux de notre temps, auxquels il faut économiquement faire face.¹¹

L'éducation se situe donc au cœur même du « mouvement ». En coopération, elle en est même le provocateur et le propulseur. Sans éducation coopérative, point de « mouvement » coopératif authentique et révélateur d'un projet de société particulier, c'est-à-dire solidaire et équitable, où la prise en charge des membres en est l'aboutissement.

L'histoire, la littérature et les pratiques de coopération nous amènent à soumettre l'idée que le coopératisme, en plus d'être une compétence à développer et une entreprise à construire, est aussi un paradigme constitué de fondements philosophiques se référant à une anthropologie riche qui s'enracine dans la pensée du siècle des Lumières. Ainsi, la coopération n'est pas seulement qu'une *stratégie* pour un vivre ensemble, mais une *manière* de vivre ensemble ayant sa propre vision humaniste du monde et du développement. Le « mouvement coopératif », bien ancré par la solidarité et l'équité, doit se présenter au monde comme une organisation sociale, économique et culturelle originale qui place la personne et ses propres finalités au centre d'un projet de société plus humain, réconciliant justement des forces vives d'humanité. Beau et grand défi de la coopération en ces temps de développement « durable »!

André Martin
Professeur associé
IRECUS, Université de Sherbrooke

¹¹ Organisation internationale du travail (2002). *R193 Recomendación sobre la promoción de las cooperativas*, [En ligne], <http://www.ilo.org/ilolex/spanish/recdisp1.htm> (Page consultée le 5 avril 2008)
